



D20260307

COMMUNE DE POMPIGNAN (Gard)

DESIGNATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
En date du 20 mars 2026

L'an deux mille-vingt-six, le vingt mars, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de POMPIGNAN, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Monsieur Michel FOUGAIROLLE, Maire.

Étaient présents : BAISSADE Matthieu, BANCEL Frédéric, CHARLES Fabienne, CHAZEL Ema, CRES Sébastien, FOUGAIROLLE Michel, GRELLOIS Irène, LEBLOND Nadège, LEROND-PLUQUET Amandine, MEJEAN Gilles, MORALES Angélique, SEGURA Mireille, SEMENOFF Serge, TEISSONNIERE Daniel.

Était absent : TAVER Virgile (Procuration à BANCEL Frédéric)

Mme Nadège LEBLOND a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Vu l'article L 2122-2 du code général des collectivités territoriales permettant aux conseils municipaux de déterminer librement le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30% de l'effectif légal du conseil municipal,

Considérant que l'effectif légal du conseil municipal de Pompignan étant de 15, le nombre des adjoints au maire ne peut dépasser 4.

Vu la proposition de Monsieur le maire de créer 4 postes d'adjoints au maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Par 15 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions,

DÉCIDE de créer 4 postes d'adjoints au maire.

CHARGE M. le maire de procéder immédiatement à l'élection de ces 4 adjoints au maire.

Pour extrait conforme,

A Pompignan, le 23 mars 2026

Le Maire, Michel FOUGAIROLLE.

La secrétaire de séance, Nadège LEBLOND.